

# Dossier de presse

# Suivi des Accords de Guyane le 18 septembre 2017

Point d'étape



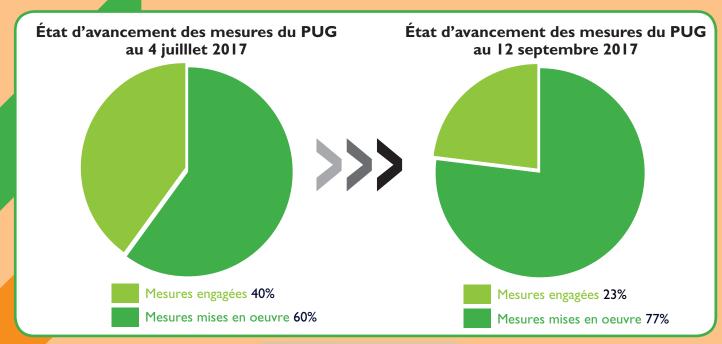
ix mois après les manifestations et la signature d'un protocole d'accord publié au journal officiel, et après une première réunion du comité national de suivi de ces accords à Paris, je suis aujourd'hui en Guyane. Je viens rendre compte à ses habitants de l'avancement des engagements de l'État. C'est le rendez-vous de la parole tenue. 100% des 30 mesures du plan d'urgence Guyane sont engagées. 77% sont d'ores et déjà mises en œuvre. Les comités de suivi des ateliers sectoriels qui constituent le second volet des accords de Guyane se sont réunis à Cayenne. Je salue le travail des acteurs, les progrès enregistrés dans le cadre d'ateliers qui concernent l'avenir des Guyanais. Sur ce volet, 68 % des 164 mesures sont d'ores et déjà engagées, les autres nécessitant des travaux ou des analyses complémentaires.

Ce nouveau point d'étape marque la détermination de l'État à tenir ses engagements.

J'ai souhaité que ma venue ne se limite pas à un bilan comptable des accords. Cette visite, que les circonstances dramatiques aux Antilles m'obligent à écourter, est une occasion d'aller à la rencontre des Guyanais et de la Guyane. C'est l'occasion de nous tourner vers l'avenir, pour faire de la Guyane un territoire de développement et de progrès.

### Annick Girardin,

Ministre des outre-mer





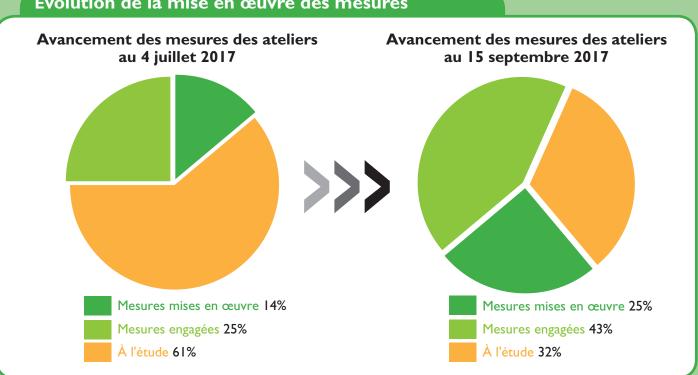


#### États d'avancement des mesures des accords sectoriels

### Détail des mesures par atelier

Ateliers de travail	Mesures mises en œuvre	Mesures Engagées	À l'étude	TOTAL
I - Agriculture	7	2	4	13
2 - Architecture	2	5		7
3 - Bois	I	2	3	6
4 - BTP	I	5	4	10
5 - Communautés	I	6	12	19
6 - Economie	7	5	6	18
7 - Éducation routière	I	4		5
8 - Énergie		4		4
9 - Mines		4	2	6
I 0 - Pêche	5	9	3	17
II - Petite enfance	I	7	2	10
12 - Sécurités -Justice	5	3	4	12
13 - Tourisme	I	2	3	6
I4-TPE		2	8	10
15 - Transports	6	9	2	17
16 - Éducation (hors At.)	2	2		4
17 - Santé (hors At.)				
TOTAL	40	71	53	164

## Évolution de la mise en œuvre des mesures





### Modernisation du réseau routier





#### Développement des CDPS

Les Centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) font l'objet d'une opération d'investissement d'ampleur. Après la construction du centre de Grand-Santi qui devrait être opérationnel prochainement, les reconstructions des centres de Camopi sur l'Oyapok et d'Apatou sur le Maroni



sont validées. Un hôtel hospitalier élaboré en concertation avec les représentants des populations autochtones, d'une capacité de 25 places est validé, de même qu'un centre logistique dédié. Sa construction sur le site du CHAR devrait rapidement débuter.

#### Construction d'internats d'excellence

La situation de l'éducation en Guyane est caractérisée par une forte pression démographique. Le redéploiement de 25 millions d'euros supplémentaires par le commissariat général à l'investissement pour la construction d'internats vise à répondre aux besoins des populations en matière d'éducation. Plusieurs internats d'excellence verront ainsi le jour ou seront agrandis à Maripasoula, Saint-Georges, Saint-Laurent-du-Maroni, Remire-Montjoly ainsi qu'à Mana.



# Développement du territoire

La mise en valeur et le développement de la Guyane ont fait l'objet de plusieurs engagements mis en œuvre comme le financement d'un plan de

communication exceptionnel pour le tourisme en Guyane, l'assouplissement des règles de contrôle des aides à l'installation des jeunes agriculteurs, ou encore l'accélération des démarches auprès de la commission européenne afin d'assouplir les règles relatives aux possibilités de renouvellement des flottes de pêche.



#### Service de presse